



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7747>

Département(s) de publication : 12

Annonce n° 25-7747

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22120001700012

Ville : Flavin

Code postal : 12450

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 12

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.aveyron.fr

Identifiant interne de la consultation : 2025R0019

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Marchés et Achat Public

Adresse mail du contact : Marches@aveyron.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 565550350

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - La lettre de candidature (DC 1 disponible sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), - La déclaration du candidat (DC 2 disponible sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declarationducandidat>).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le candidat est tenu de renseigner au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** *Moyens humains: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. *Moyens techniques: Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature *Références travaux: Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précisions s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. * Qualifications professionnelles : Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : - Prix des prestations (pondération : 60%) - Valeur technique (pondération : 40%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD 56_143_33_17 et 181 - Réfection de la chaussée - Cantons : Monts-du-Réquistanais - Raspes-et-Lévézou - Causses-Rougiers et Céor-et-Ségala

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Objet du marché: RD 56_143_33_17 et 181 - Réfection de la chaussée - Cantons : Monts-du-Réquistanais - Raspes-et-Lévézou - Causses-Rougiers et Céor-et-Ségala - Communes : Saint Jean Delnous - La Selve - Réquista - Brousse Le Château - Lestrade et Thouels - Laval Roquecezière - Pousthomy - Saint Sernin Sur Rance - Tauriac de Naucelle et Camjac La consultation est décomposée comme suit : - Tranche ferme : RD n° 56, 143 et 33 RD n° 56 - PR 0+000 à 2+345 ; RD n° 143 - PR 0+000 à 7+830 ; RD n° 33 - PR 27+334 à 39+808 ; RD n° 33 - PR 39+809 à 41+924 Cantons : Monts-du-Réquistanais - Raspes-et-Lévézou - Causses-Rougiers et Céor-et-Ségala Communes : Saint Jean Delnous - La Selve - Réquista - Brousse Le Château - Lestrade et Thouels - Laval Roquecezière - Pousthomy - Saint Sernin Sur Rance - Tauriac de Naucelle et Camjac - Tranche Optionnelle: RRD n° 17 et 181 RD n° 17 - PR 0+000 à 1+634 ; RD n° 181 - PR 0+000 à 1+781 Cantons : Monts-du-Réquistanais - Raspes-et-Lévézou - Causses-Rougiers et Céor-et-Ségala Communes : Saint Jean Delnous - La Selve - Réquista - Brousse Le Château - Lestrade et Thouels - Laval Roquecezière - Pousthomy - Saint Sernin Sur Rance - Tauriac de Naucelle et Camjac Principales quantités: - GE 0/10 à la niveleuse: 2300 T; - Enduit bicolore: 156 000 m2. Délai: - 75 jours pour la Tranche Ferme à compter de l'OS de démarrage ; - 30 jours pour la Tranche Optionnelle à compter de l'OS de démarrage. En cas de recouvrement total de l'ensemble des travaux, le délai contractuel des deux tranches sera de 105 jours.

Lieu principal d'exécution du marché : Aveyron

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : - Les variantes libres à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. - Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. - Unité monétaire utilisée, l'euro. - Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. - Les communications et échanges

s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://aveyron.fr>. - Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative); - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2025